

## Association de communes Mobul Rapport de gestion de l'exercice 2019

### Rapport sur les comptes de l'exercice 2019 à l'attention de l'Assemblée des délégués

#### 1. RESULTAT

**Les charges de fonctionnement** s'élèvent à **Fr. 3'618'392.30**. Le budget prévoyait des charges pour un montant de Fr. 3'612'800.00. **L'augmentation des charges par rapport au budget est de Fr. 5'592.30.**

**Les produits de fonctionnement** s'élèvent également à **Fr. 3'618'392.30**. Il s'agit du montant des charges de fonctionnement qui ont été facturées aux Communes membres et des subventions cantonales.

Le résultat net de fonctionnement, **avant comptabilisation des soldes aux communes**, fait apparaître un excédent de produits de Fr. 28'616.90 par rapport au budget. Ce montant sera décompté aux Communes.

Par rapport au budget, nous signalons les principales variations suivantes :

	Budget	Comptes	Différences
<b>Dépenses de fonctionnement</b>			
Traitements et jetons de présence (Chap.0)	4 200.00	2 533.35	-1 666.65
Mandat administratif (Chap.0)	60 000.00	66 402.00	+6 402.00
Honoraires divers (Chap.0)	1 000.00	6 369.85	+5 369.85
Entretien du réseau (Chap.6)	10 000.00	0.00	-10 000.00
Honoraires et frais d'étude (Chap.6)	18 000.00	31 626.40	+13 626.40
Honoraires divers (Chap.7)	50 000.00	45 896.25	-4 103.75

	Budget	Comptes	Différences
<b>Recettes de fonctionnement</b>			
Subventions cantonales pour les études (Chap.6)	9 000.00	15 813.20	+6 813.20
Subventions cantonales pour l'exploitation (Chap.6)	1 795 200.00	1 822 596.00	+27 396.00
Participations communales (Chap.9)	1 728 600.00	1 699 983.10	-28 616.90

## **2. COMPTES DE FONCTIONNEMENT**

### **a) Administration**

#### 01 Législatif et Exécutif

##### 012 Exécutif (comité de direction, commissions)

Les jetons de présence s'élèvent à Fr 2'533.35 alors qu'un montant de Fr 4'200.00 était inscrit au budget.

#### 02 Administration

##### 020 Administration générale

La facture de la Ville de Bulle s'élève à Fr 66'402.00 pour les prestations d'administration, de gestion technique, de secrétariat ainsi que pour la tenue de la comptabilité pour l'année 2019. Le budget prévu pour ce poste était de Fr. 60'000.00.

Les frais de publication et d'annonces totalisant Fr 450.25 correspondent aux frais de convocations des Assemblées des délégués.

Les Fr. 6'369.85 d'honoraires divers sont constitués des frais de mise en place de la nouvelle GED M-Files.

### **b) Culture et loisirs**

#### 32 Médias

##### 320 Informations et communications

Les frais internet de Fr 796.70 correspondent à l'hébergement et à la mise à jour du site.

### **c) Transports et communications**

#### 65 Trafic régional

##### 650 Trafic d'agglomération

Les frais de communication s'élèvent à Fr. 323.05. Ils sont constitués uniquement des frais à Media Synergie pour les plans et horaires.

Les honoraires et frais d'études s'élèvent à Fr 31'626.40. Une subvention cantonale y relative a été perçue pour un montant de Fr. 15'813.20. Un montant de Fr. 18'000.00 était prévu au budget. Le dépassement est dû notamment aux études du prolongement de la ligne 3 et aux réflexions pour intégrer les dessertes lors des manifestations à Espace Gruyère. Subventions déduites, le dépassement s'élève à Fr. 6'813.20.

Le contrat de prestations s'élève à Fr 3'300'800.00 pour un budget de Fr 3'300'000.00. Le dépassement de Fr. 800.00 s'explique par les prestations Bull'Bouge 2019.

#### 69 Trafic, autres tâches

##### 690 Autres tâches du trafic

Aucuns frais internet pour la mise à jour des horaires sur le site n'ont été facturés en 2019.

**d) Environnement**79 Aménagement790 Aménagement du territoire

Les honoraires comptabilisés peuvent être décomposés en 2 parties, à savoir une étude sur l'opportunité de la mise en œuvre d'un PA4 pour Fr. 10'896.25, et la réalisation d'une orthophoto pour l'agglomération pour un montant de Fr. 35'000.00.

L'imputation interne de Fr. 80'000.- concerne l'amortissement du PA3 facturé aux communes. Le message initial prévoyait un coût de Fr. 200'000.00 amorti en 4 ans. Lors de l'établissement du budget 2018 l'amortissement a été augmenté afin de couvrir le dépassement annoncé. La dernière tranche d'amortissement de Fr. 60'890.00 a été prévue au budget 2020.

**e) Finances**94 Gérance de la fortune et des dettes940 Intérêts et amortissements

Les frais bancaires se sont élevés à Fr 248.50.

941 Participation des communes

Les participations des communes s'élèvent à Fr 1'699'983.10. La somme de Fr 1'728'600.00, selon le budget, a déjà été facturée. Le solde final sera décompté aux communes après l'approbation des comptes par l'Assemblée des délégués, soit Fr. 28'616.90 reversés par Mobul.

Comme précédemment, les participations des Communes ont été divisées en deux parties, soit administration et transports étant donné que la Commune du Pâquier ne participe pas aux frais de transports.

### 3. COMPTES D'INVESTISSEMENTS

#### a) Transports et communications

62 Routes communales et génie civil

620 Routes communales et génie civil

La subvention reçue de la Confédération pour Fr 18'892.00 a été redistribuée selon les statuts, tandis qu'un acompte de Fr. 154'400 a été versé à la Commune de Morlon.

### 4. COMPTES AU BILAN

#### a) Actifs

102.0	Raiffeisen c/c 57039.43	Fr. 61'836.85, montant correspondant au solde du c/c bancaire.
115.0	Débiteurs Communes	Fr. 96.65, il s'agit du montant à récupérer auprès des communes selon tableau de répartition.
130.00	Avances de subventions	Fr. 351'200.-, les avances de subventions aux communes ont été ressorties dès cette année du compte 230.0 pour une meilleure lisibilité.
139.00	Produits à recevoir	Fr. 15'813.20, subvention à recevoir concernant les honoraires et études.
141.1	Honoraires étude PA 3	Fr. 60'881.65, solde après virement des investissements 2019 et comptabilisation de l'amortissement.

#### b) Passifs

200	Fournisseurs divers	Fr 99'598.80 totalisent les diverses factures à payer au 31 décembre 2019.
200.0	Créanciers Communes	Fr 28'713.55, il s'agit du montant en faveur des communes selon le tableau de répartition.
230.0	Subventions à redistribuer	Fr 323'516.00, ce montant correspond au solde des subventions ressortant des comptes d'investissements. Les avances de subventions aux Communes ont été virées au compte 130.00.
240.0	Provisions	Fr. 35'000.00, c'est le montant d'honoraires estimé pour le projet orthophoto de l'agglomération.
259.02	Produits reçus d'avance	Fr. 3'000.00, c'est un montant de subvention reçu d'avance sur les études 2020.